

Société civile Professionnelle
J.NOCQUET- J. FLUTRE- M.MARCIREAU

Huissiers de Justice associés
16 rue de la Banque
75002 Paris

Tél : 01 42 60 70 70
huissiers@nocquet.org

ORDRE DES AVOCATS

Visé par délégation

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION DE BIENS A SAISIR IMMOBILIEREMENT

**Première
Expédition**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT
ET LE DOUZE DECEMBRE**

A LA REQUETE DU :

Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble du 100 avenue Kléber à PARIS 16^{ème} arrondissement, agissant poursuites et diligences de son Syndic, la société CAISSE IMMOBILIERE DE GERANCE, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 552 010 258, dont le siège social est à PARIS 2^{ème} arrondissement, 10 rue de Louvois, agissant elle-même poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, pour lequel domicile est élu au Cabinet de Maître Marie-Christine ALIGROS, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 61 boulevard Saint Michel à PARIS 5^{ème} arrondissement,

Laquelle m'expose ce qui suit :

Que :

1°) **Monsieur Genaro VARAS ZEPEDA**, né le 21 janvier 1953 à URUAPAN (MICHOACAN) (Mexique), de nationalité mexicaine, divorcé de Madame Rosa-Maria HERVELLA, demeurant 100 avenue Kléber à PARIS 16^{ème}.

2°) **Mademoiselle Concepcion ROMERO AYALA**, née le 19 août 1954 à URUAPAN (MICHOACAN) (Mexique), de nationalité mexicaine, célibataire, demeurant 100 avenue Kléber à PARIS 16^{ème}.

Sont propriétaires :

Dans un immeuble sis à PARIS 16^{ème}, 100 et 100 bis avenue Kléber,

Cadastré Section FL numéro 112 pour une contenance de 14a 70ca

Des lots de copropriété suivants :

LE LOT NUMERO CENT TRENTE (130) DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION :

Dans le bâtiment B-C sur cour, escalier C, au premier étage face droite, un appartement comprenant deux pièces, entrée, cuisine.

Water-closet commun avec le lot 131.

Et les 55/10 061èmes des parties communes générales.

LE LOT NUMERO CENT TRENTE ET UN (131) DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION :

Dans le bâtiment B-C sur cour, escalier C, au premier étage droite, un appartement comprenant une chambre, débarras, entrée, cuisine.

Water-closet commun avec le lot 130.

Et les 45/10 061èmes des parties communes générales.

Observation faite que les lots 130 et 131 ont été réunis par un précédent propriétaire sans atteinte à un mur porteur ou aux parties communes de l'immeuble, pour former un appartement comprenant entrée, cuisine, salon/séjour, deux chambres, dressing, salle de bains et WC.

LE LOT NUMERO CENT SOIXANTE ET ONZE (171) DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION :

Dans le bâtiment B-C sur cour, une cave portant le numéro 44.

Et les 5/10 061èmes des parties communes générales.

Qu'en vertu :

De la copie exécutoire d'un jugement rendu le 10 juin 2016 par le Tribunal de Grande Instance de PARIS, signifié le 9 août 2016 et définitif ainsi qu'il appert d'un certificat de non appel délivré le 13 septembre 2016.

Il a été signifié le 31 octobre 2018 par acte de mon Ministère un commandement de payer aux fins de saisie immobilière à :

1°) **Monsieur Genaro VARAS ZEPEDA**, né le 21 janvier 1953 à URUAPAN (MICHOACAN) (Mexique), de nationalité mexicaine, divorcé de Madame Rosa-Maria HERVELLA, demeurant 100 avenue Kléber à PARIS 16^{ème}.

2°) **Mademoiselle Concepcion ROMERO AYALA**, née le 19 août 1954 à URUAPAN (MICHOACAN) (Mexique), de nationalité mexicaine, célibataire, demeurant 100 avenue Kléber à PARIS 16^{ème}.

Pour avoir paiement de la somme de :

1°) Pour Monsieur Genaro VARAS ZEPEDA propriétaire à hauteur de $\frac{3}{4}$ indivis

1°/ La somme de **DIX HUIT MILLE TROIS CENT QUATORZE EUROS QUATRE VINGT HUIT CENTIMES (18 314,28 €)** soit : $\frac{3}{4}$ de 24 419,84 €) montant en principal de la condamnation.

2°/ La somme de **TROIS MILLE SEPT CENT ONZE EUROS VINGT SEPT CENTIMES (3 711,27 €)** montant des intérêts au taux légal du 11 février 2016 puis au taux légal majoré de 5 points du 9 octobre 2016 au 15 septembre 2018 sur 18 314,28 € et la somme pour Mémoire des intérêts au taux légal majoré de 5 points jusqu'au jour du parfait paiement.

3°/ La somme de **SIX CENT SOIXANTE CINQ EUROS VINGT CINQ CENTIMES (665,25 €)** soit $\frac{3}{4}$ de 887 €) au titre des frais.

4°/ La somme de **HUIT CENT EUROS (800 €)** au titre des dommages et intérêts.

5°/ La somme de **MILLE EUROS (1 000 €)** au titre de l'Article 700 CPC.

TOTAL SAUF MEMOIRE : VINGT QUATRE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX EUROS QUATRE VINGT CENTIMES (24 490,80 €)

2°) Pour Mademoiselle Concepcion ROMERO AYALA propriétaire à hauteur d'¼ indivis

1°/ La somme de **SIX MILLE CENT QUATRE EUROS QUATRE VINGT SEIZE CENTIMES (6 104,96 soit ¼ de 24 419,84 €)** montant en principal de la condamnation.

2°/ La somme **MILLE DEUX CENT TRENTE SEPT EUROS NEUF CENTIMES (1 237,09 €)** montant des intérêts au taux légal du 11 février 2016 puis au taux légal majoré de 5 points du 9 octobre 2016 au 15 septembre 2018 sur 6104,96 € et la somme pour Mémoire des intérêts au taux légal majoré de 5 points jusqu'au jour du parfait paiement.

3°/ La somme de **DEUX CENT VINGT ET UN EUROS SOIXANTE QUINZE CENTIMES (221,75 € soit ¼ de 887 €)** au titre des frais.

4°/ La somme de **HUIT CENT EUROS (800 €)** au titre des dommages et intérêts.

5°/ La somme de **MILLE EUROS (1 000 €)** au titre de l'Article 700 CPC.

- **TOTAL SAUF MEMOIRE : NEUF MILLE TROIS CENT SOIXANTE TROIS EUROS QUATRE VINGT CENTIMES (9 363,80 €)**

Le tout sans préjudice de tous autres dus, intérêts et frais.

Qu'ensuite de la signification de ce commandement immobilier, Maître Marie-Christine ALIGROS souhaitait ès qualité qu'il soit dressé procès-verbal de description des biens immobiliers sus désignés appartenant à :

1°) **Monsieur Genaro VARAS ZEPEDA**, né le 21 janvier 1953 à URUAPAN (MICHOACAN) (Mexique), de nationalité mexicaine, divorcé de Madame Rosa-Maria HERVELLA, demeurant 100 avenue Kléber à PARIS 16^{ème}.

2°) **Mademoiselle Concepcion ROMERO AYALA**, née le 19 août 1954 à URUAPAN (MICHOACAN) (Mexique), de nationalité mexicaine, célibataire, demeurant 100 avenue Kléber à PARIS 16^{ème}.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je, Jérôme NOCQUET, Huissier de Justice Associé, au sein de l'Office d'Huissier de Justice dont est titulaire la Société Civile Professionnelle Jérôme NOCQUET, Jennifer FLUTRE, et Melik MARCIREAU, Huissiers de Justice Associés, et dont le siège social est situé à PARIS 2^{ème} arrondissement, 16, Rue de la Banque, soussigné,

Me suis transporté ce jour, 12 décembre 2018, au 100 avenue Kléber à PARIS 16^{ème} arrondissement, où étant à 8 heures 30, je rencontre :

- Monsieur Rui RIBEIRO, de la société **CPEE à l'enseigne ARIANE ENVIRONNEMENT**, société à responsabilité limitée immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BOBIGNY sous le n° 452 900 202, dont le siège social est 16 avenue de Frédy 93250 VILLEMOMBLE, en charge de l'établissement du dossier technique obligatoire, requis par mes soins.
- Monsieur Florian MINOT, Serrurier
- Monsieur Patrick POMMERET, témoin,
- Madame Didier ADENOT, témoin.

En compagnie des personnes ci-dessus, je procède aux constatations et aux opérations suivantes :

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE, DE SA SITUATION ET DE SON ENVIRONNEMENT :

Il s'agit d'un immeuble en pierre de taille, de six étages élevés sur rez-de-chaussée, savoir cinq étages à usage d'habitation bourgeoise, un dernier étage où se trouvent les chambres de service.

L'immeuble donne sur le boulevard Kléber sur toute sa façade principale. Présence d'un commerce de bouche au rez-de-chaussée sur avenue.

L'accès à l'immeuble depuis l'avenue se fait au moyen d'une porte cochère munie d'un digicode.

L'immeuble comporte plusieurs corps de bâtiments séparés par des cours intérieures.

Les lots de copropriété objets des présentes sont situés dans le bâtiment C qui est l'avant dernier bâtiment, et qui est situé entre deux cours intérieures.

L'immeuble est dépourvu de gardienne.

Les façades extérieures de l'immeuble présentent un très bon état général.

Les parties communes au niveau des cours intérieures sont en bon état général et sont parfaitement entretenues.

L'accès dans le bâtiment C se fait au moyen d'une porte munie d'un digicode.

Les parties communes de ce bâtiment C sont en bon état général et sont parfaitement entretenues.

Présence d'un ascenseur.

- **(Photos n° 1 à 7 pour l'environnement et la façade extérieure de l'immeuble sur l'avenue Kléber)**
- **(Photo n° 8 pour le hall principal de l'immeuble)**
- **(Photos n° 9 à 20 pour les cours intérieures, dont photos n° 9 à 14 pour la façade du bâtiment C où se trouve l'appartement objet des présentes – dont les fenêtres sont visibles sur les photos n° 10 et 13 au 1^{er} étage- , et la cour intérieure sur laquelle il donne vue)**
- **(Photos n° 21 à 24 pour la porte d'accès au bâtiment C et hall de celui-ci)**

L'immeuble se situe en plein 16^{ème} arrondissement de PARIS, à quelques minutes à pied du Trocadéro, de la Place de l'Etoile, et de la Tour Eiffel.

L'accès au périphérique parisien par la Porte de Passy, la porte Dauphine ou la porte de la Muette est à quelques minutes en voiture.

Par ces portes l'on accède au Bois de Boulogne où se trouvent des restaurants de prestige (La Grande Cascade ou le Pré Catelan), des clubs privés (Polo, le Lagardère Paris Racing...), les hippodromes d'Auteuil et de Longchamp, le golf du Bois de Boulogne, le Parc de Bagatelle, le Jardin d'Acclimatation, ou encore la Fondation Louis Vuitton.

L'immeuble se trouve à quelques centaines de mètres de la place du Trocadéro où de la place d'Iéna où se trouvent des Musées, des restaurants, des hôtels de luxe, et divers commerces ou services.

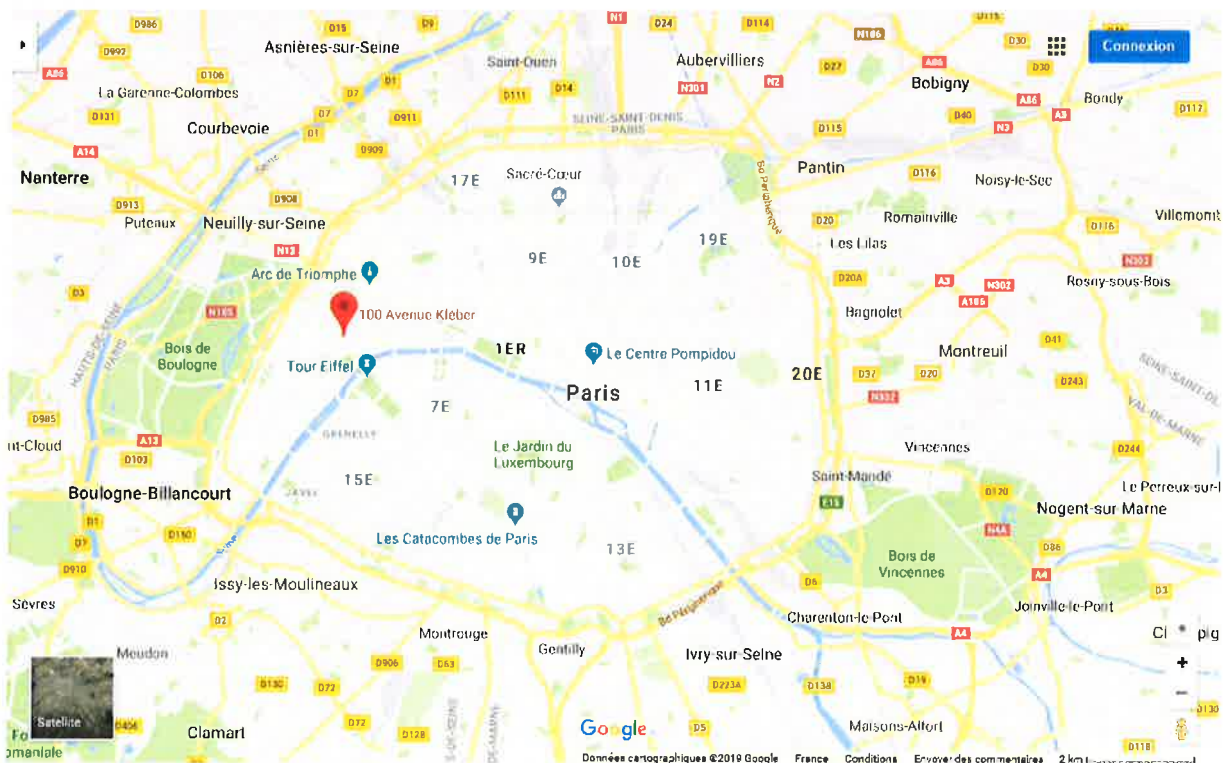
Il est parfaitement desservi par les transports en commun, savoir les stations de métro « **Trocadéro** » (Lignes 6 et 9) et « **Boissière** » (Ligne 6).

De nombreuses lignes de bus se trouvent quasiment en bas de l'immeuble.

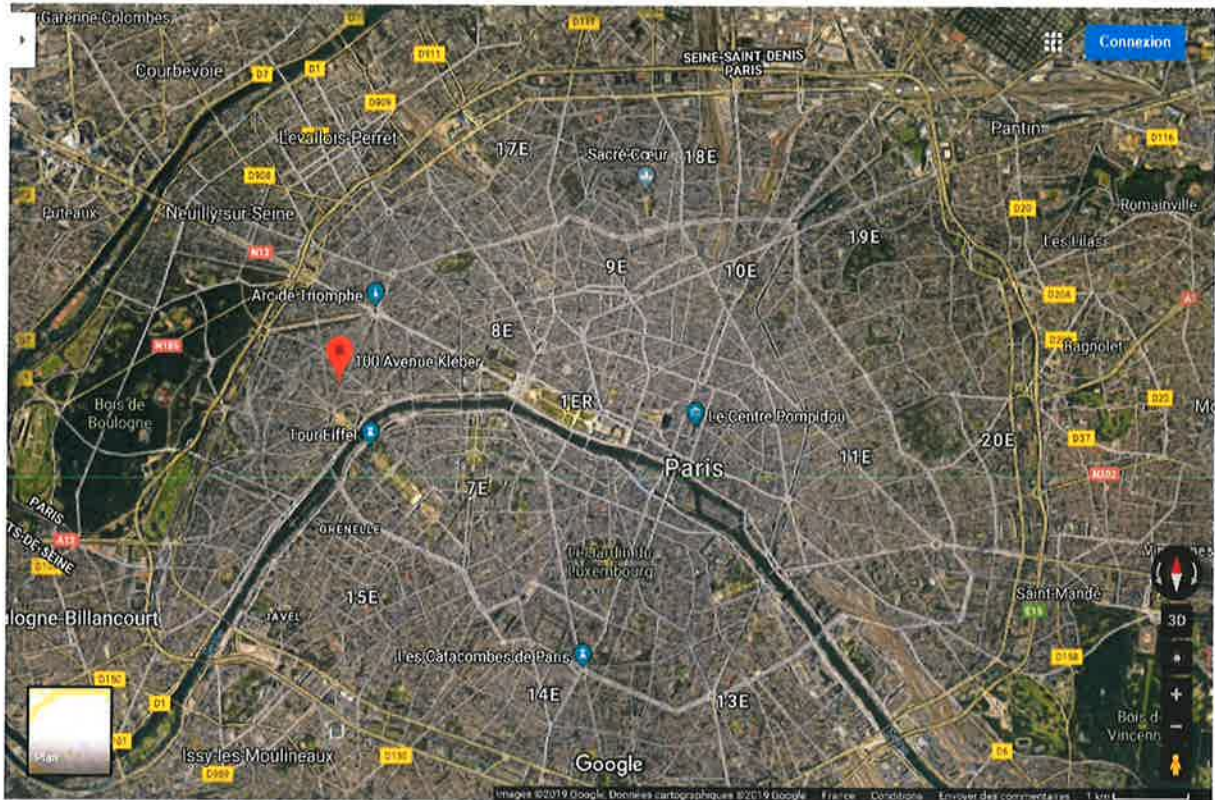
L'immeuble est situé à une dizaine de minute à pied du Centre Commercial Saint Didier où se trouvent de nombreux commerces, restaurants, brasseries et magasins de toute nature.

Des écoles, des collèges ou lycées se trouvent également à proximité de l'immeuble.

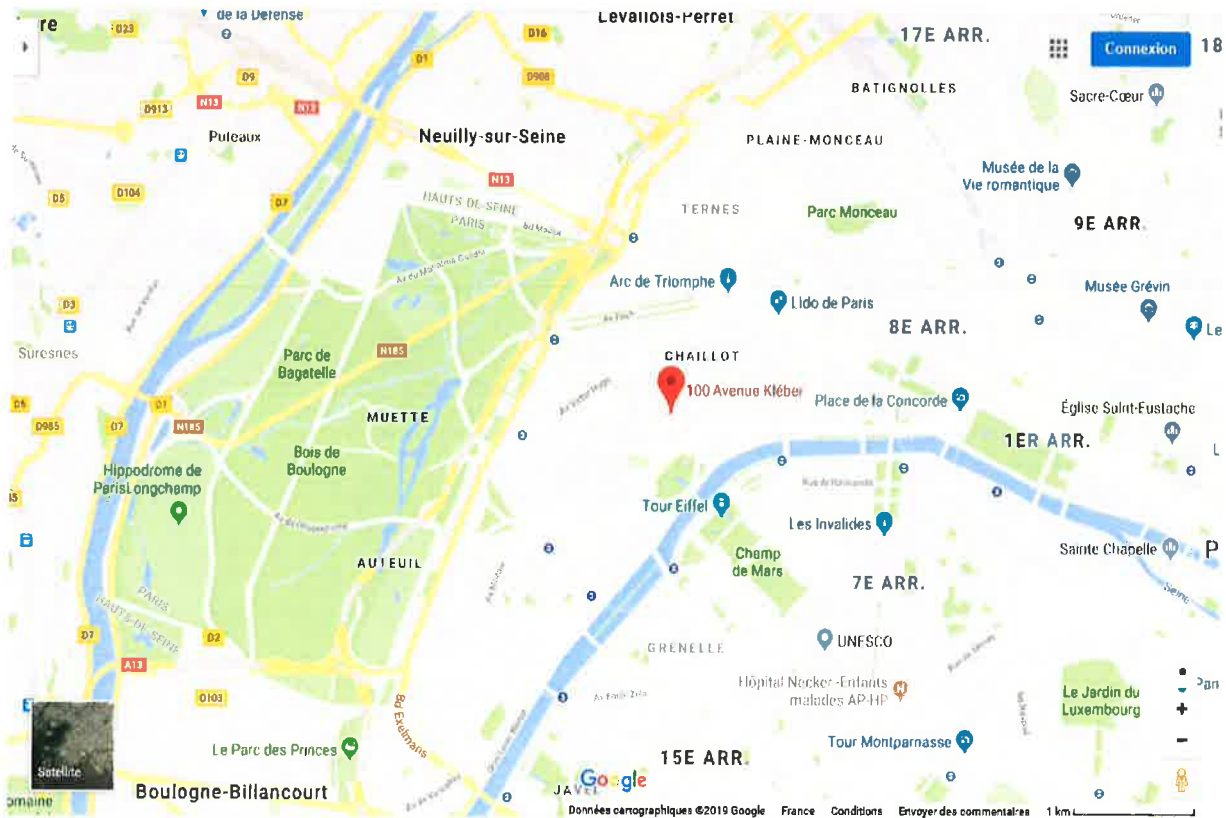
(Captures d'écran « GOOGLE MAPS » n° 1 à 7, où l'immeuble objet des présentes est matérialisé par un repère rouge).



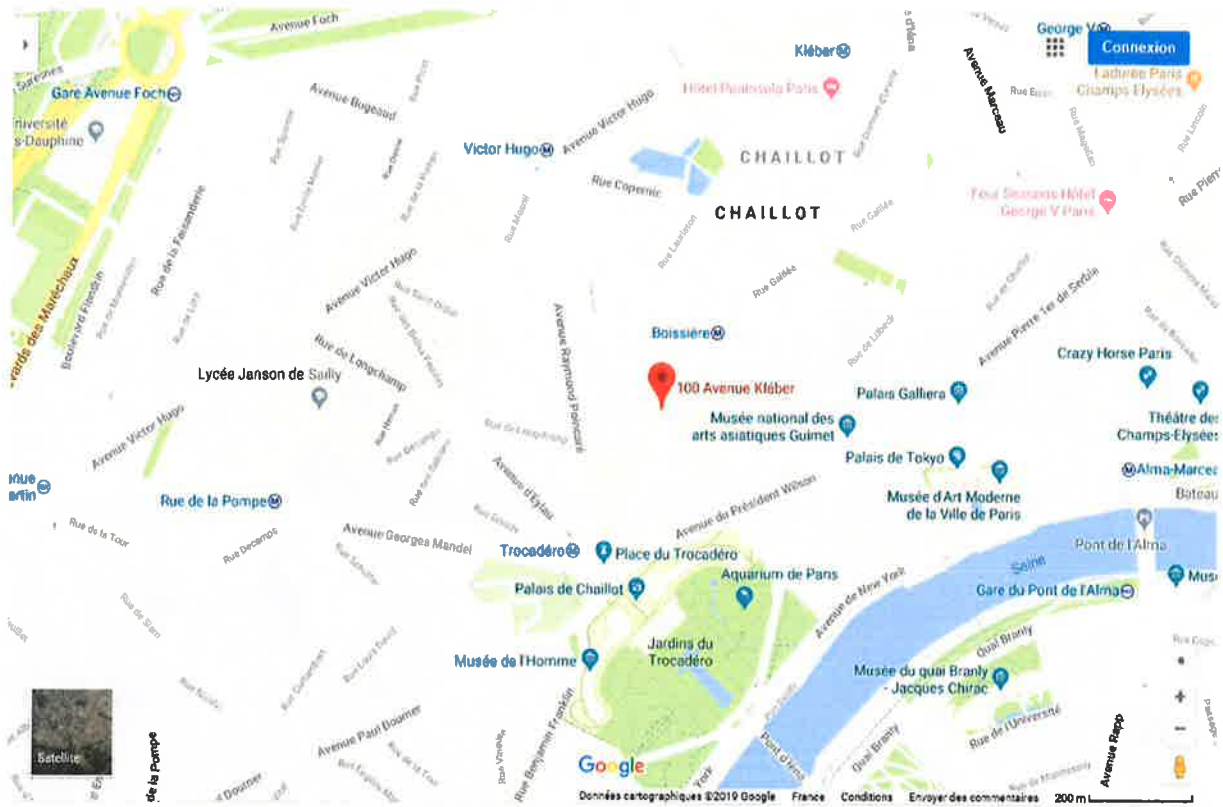
CAPTURE GOOGLE MAPS N° 1



CAPTURE GOOGLE MAPS N° 2



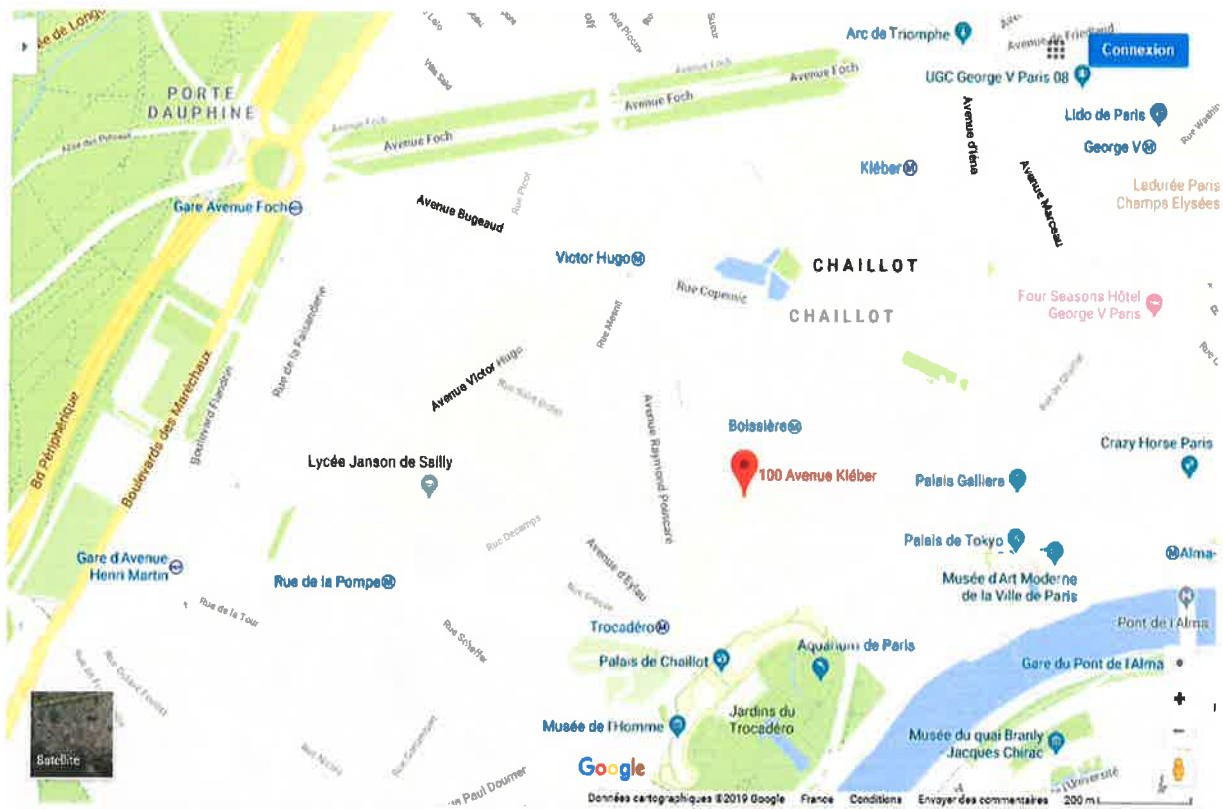
CAPTURE GOOGLE MAPS N° 3



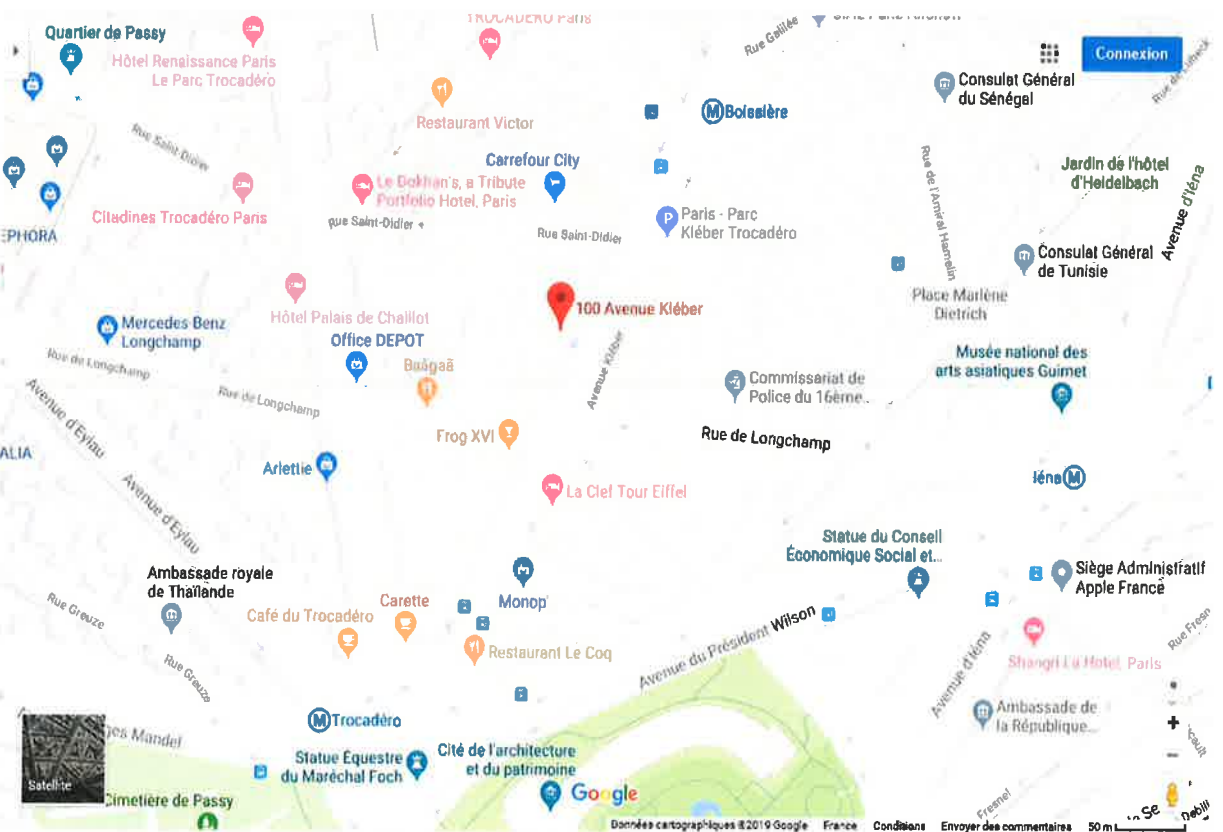
CAPTURE GOOGLE MAPS N° 4



CAPTURE GOOGLE MAPS N° 5



CAPTURE GOOGLE MAPS N° 6



CAPTURE GOOGLE MAPS N° 7

DESCRIPTION DES PARTIES PRIVATIVES :

LOTS N° 130 et 131 : UN APPARTEMENT SITUE AU 1^{er} ETAGE DROITE DU BATIMENT C

LE LOT NUMERO CENT TRENTE (130) DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION :

Dans le bâtiment B-C sur cour, escalier C, au premier étage face droite, un appartement comprenant deux pièces, entrée, cuisine.

Water-closet commun avec le lot 131.

Et les 55/10 061èmes des parties communes générales.

LE LOT NUMERO CENT TRENTE ET UN (131) DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION :

Dans le bâtiment B-C sur cour, escalier C, au premier étage droite, un appartement comprenant une chambre, débarras, entrée, cuisine.

Water-closet commun avec le lot 130.

Et les 45/10 061èmes des parties communes générales.

Observation faite que les lots 130 et 131 ont été réunis par un précédent propriétaire sans atteinte à un mur porteur ou aux parties communes de l'immeuble, pour former un appartement comprenant entrée, cuisine, salon/séjour, deux chambres, dressing, salle de bains et WC.

Nous trouvant au 1^{er} étage, porte à droite, je constate la présence sur la porte de l'appartement d'un petit boîtier à clé muni d'une combinaison.

Ayant frappé à la porte je rencontre une jeune femme.

Celle-ci est de nationalité étrangère et ne parle pas français mais l'anglais.

Je lui décline alors mon nom, prénom et profession, lui présente ma carte professionnelle et lui expose l'objet de ma visite.

Après quelques instants, celle-ci m'invite à pénétrer dans l'appartement.

Je constate qu'un homme est également présent, lui aussi de nationalité étrangère.

La jeune femme me déclare qu'ils sont des « amis » du « propriétaire » et que celui-ci leur a prêté l'appartement pour quelques jours.

Je constat alors qu'elle téléphone alors au « propriétaire » et me propose de me le passer au téléphone.

Je me présente immédiatement à mon correspondant et lui expose l'objet de ma visite.

Celui-ci me déclare :

- *Etre Monsieur Jean-Manuel SOBARZO.*
- *Etre titulaire d'un bail de 3 ans ayant pris effet à compter du mois de juillet 2017 pour finir à même époque en 2020.*
- *Que le montant du loyer est de 1.750,00 € par mois*
- *Occuper personnellement l'appartement, et qu'effectivement les deux personnes actuellement présentes dans l'appartement sont des amis à qui il a prêté l'appartement pour quelques jours de passage.*
- *Qu'il est joignable au n° de téléphone suivant : 001 617 763 91 05*
- *Que son mail est : jms@francebiomedical.com*

Tout cela sans m'en justifier.

Enfin, celui-ci me déclare ne pas s'opposer à la mission pour laquelle je suis requis.

Cet appartement se compose :

- *D'une entrée et sa suite d'un dressing.*
- *Sur la droite de l'entrée d'une salle de bains et de toilettes.*
- *Sur la droite de l'entrée d'une 1^{ère} chambre donnant sur courette intérieure de l'immeuble.*
- *Sur la gauche de l'entrée, d'un salon et d'une cuisine.*
- *Sur la gauche de l'entrée d'une 2^{nde} chambre donnant vue sur la cour de l'immeuble.*

ENTREE :

L'on accède dans cet appartement depuis une porte palière simple battant avec serrure centrale avec tringle en partie haute et basse. Cette serrure fonctionne correctement. Présence de cornières anti-pinces à l'extérieur. Cette porte ouvre et ferme correctement.

Le sol est recouvert d'un parquet à l'Anglaise dont la vitrification présente un état d'usage.

Les parois murales sont revêtues d'une peinture de couleur claire qui présente un bon état général.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur claire qui présente un état d'usage.

Présence d'un tableau électrique comportant compteur électrique, d'un disjoncteur général, et d'un tableau de fusibles.

L'installation électrique est en place.

(Photos n° 25 à 27)

SALLE DE BAINS :

L'on accède à cette salle de bains depuis l'entrée, sur la droite de celle-ci, par une porte simple battant qui ouvre ferme correctement.

Cette salle de bains donne vue sur courette intérieure de l'immeuble au moyen d'une fenêtre double battant, simple vitrage, qui ouvre et ferme correctement. Je constate que le vitrage du battant droit en partie basse est fendu. Présence également au fond de cette salle de bains d'une autre fenêtre, celle-ci simple battant.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur clair qui présente un bon état général.

Les parois murales sont revêtues jusqu'à une hauteur d'environ 1, 80 mètre d'un dossier en carrelage de couleur clair qui présente un bon état général.

Pour le reste les parois murales sont revêtues d'une peinture de couleur claire qui présente un bon état général.

Le plafond est un faux plafond. Celui est revêtu d'une peinture de couleur clair qui présente un bon état général. Des spots basse tension sont encastrés dans ce faux plafond.

Cette salle de bains est équipée :

- D'une baignoire munie d'une porte anti projection d'eau.
- D'une vasque de lavabo encastrée dans un plan de travail en marbre, en dessous duquel se trouvent des placards de rangement.

Les robinetteries fonctionnent correctement. L'installation électrique est en place.

Présence d'un radiateur mural.

Présence de deux glaces murales.

(Photos n° 28 à 33)

TOILETTES :

L'on y accède depuis l'entrée, sur la droite de celle-ci, par une porte simple battant qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur clair qui présente un bon état d'usage.

Les peintures des murs, cloisons et boiseries sont de couleur clair et présentent un bon état d'usage.

Ces toilettes sont équipées d'une cuvette de WC à l'anglaise avec siège, abattant et chasse d'eau dorsale. Je constate que celle-ci fonctionne correctement.

(Photo n° 34)

PREMIERE CHAMBRE :

L'on accède dans cette chambre depuis l'entrée, sur la droite de celle-ci au moyen d'une porte simple battant qui ouvre et ferme correctement.

Cette chambre donne vue sur courrette intérieure de l'immeuble au moyen d'une fenêtre double battant, simples vitrages, Cette fenêtre ouvre et ferme correctement. Les vitrages sont en bon état.

Le sol est recouvert d'un parquet à l'Anglaise dont la vitrification présentant un état d'usage.

Les peintures des murs, cloisons et boiserries, ainsi que du plafond sont de couleur claire et présentent un état d'usage.

Présence d'une petite niche bibliothèque avec placard de rangement en dessous de celle-ci. Présence d'une cheminée (condamnée).

L'installation électrique (interrupteurs et prises de courant) est en place.

(Photos n° 35 à 37)

DRESSING :

L'on accède dans ce dressing depuis l'entrée, en face de celle-ci au moyen d'une porte simple battant qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est recouvert d'un parquet à l'Anglaise dont la vitrification présentant un état d'usage.

Les peintures des murs, cloisons et boiserries, ainsi que du plafond sont de couleur claire et présentent un état d'usage.

Présence d'étagères de rangement.

L'installation électrique est en place.

(Photos n° 38 à 40)

SALON :

L'on accède dans ce salon depuis l'entrée, sur la gauche de celle-ci. L'accès se fait au moyen d'une porte double battant munie de vitrages transparents. Ceux-ci sont en bon état et cette porte ouvre et ferme correctement.

Ce salon donne vue sur cour intérieure de l'immeuble et sur le bâtiment D au moyen d'une fenêtre double battant, simples vitrages. Cette fenêtre ouvre et ferme correctement. Les vitrages sont en bon état.

Le sol est recouvert d'un parquet à l'Anglaise dont la vitrification présentant un état d'usage.

Les peintures des murs, cloisons et boiserries, ainsi que du plafond sont de couleur claire et présentent un bon état d'usage.

L'installation électrique est en place.

(Photos n° 41 à 43)

CUISINE :

L'on y accède depuis le salon précédemment décrit au moyen d'une porte simple battant qui ouvre et ferme correctement.

Cette cuisine donne vue sur cour intérieure de l'immeuble et sur le bâtiment D au moyen d'une fenêtre double battant, simples vitrages. Cette fenêtre ouvre et ferme correctement. Les vitrages sont en bon état.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur clair présentant un état d'usage.

Les peintures des murs, cloisons et boiserie, ainsi que du plafond sont de couleur claire et présentent un état d'usage. En arrière du plan de travail les parois murales sont revêtues d'un dossier en carrelage de couleur clair qui est en bon état d'usage.

En ce qui concerne la paroi murale qui est séparative d'avec le salon, je constate qu'il s'y trouve des cloquages d'enduit peinture en différents endroits et qu'en terminaison de cette paroi murale (au niveau de l'accès à la cuisine), celle-ci est humide au toucher.

Cette cuisine est équipée :

- D'une gazinière 4 feux.
- D'un évier, un bac, avec mitigeur eau chaude / eau froide.
- D'un grand plan de travail
- De placards de rangement.

L'installation électrique est en place.

Présence d'une chaudière de marque ELM LEBLANC. Présence d'un placard de rangement à l'intérieur duquel se trouve le compteur à gaz.

(Photos n° 44 à 49)

SECONDE CHAMBRE :

L'on accède dans cette chambre depuis l'entrée, sur la gauche de celle-ci. L'accès se fait au moyen d'une porte simple battant qui ouvre et ferme correctement.

Cette chambre donne vue sur cour intérieure de l'immeuble et sur le bâtiment D au moyen d'une fenêtre double battant, simples vitrages. Cette fenêtre ouvre et ferme correctement. Les vitrages sont en bon état.

Le sol est recouvert d'un parquet à l'Anglaise dont la vitrification présentant un état d'usage.

Les peintures des murs, cloisons et boiserie, ainsi que du plafond sont de couleur claire et présentent un bon état d'usage.

L'installation électrique est en place. Présence d'une cheminée (condamnée)

(Photos n° 50 à 53)

Il est enfin ici précisé que la description du lot n° 171 (cave n° 4) n'a pu être réalisée, l'accès à celle-ci étant impossible.

Puis, pendant le temps que je suis sur place, Monsieur Rui RIBEIRO procède aux diagnostics, pour lequel je l'ai requis, savoir :

Un dossier technique pour les lots n° 130 et 131 comprenant les pièces suivantes :

- Dossier Technique Immobilier n° VARAS-ZEPEDA/PARIS/2018/1444 sur 1 page.
- Résumé de l'expertise n° VARAS-ZEPEDA/PARIS/2018/1444 sur 2 pages.
- Certificat de superficie de la partie privative sur 3 pages.
- Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti sur 12 pages.
- Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment établi sur 5 pages.
- Constat de risque d'exposition au plomb CREP sur 12 pages.
- Diagnostic de performance énergétique établi sur 4 pages.
- Etat de l'installation intérieure de gaz sur 4 pages.
- Etat de l'installation intérieure d'électricité sur 7 pages.
- Etat des risques de pollution des sols sur 28 pages.
- Attestation sur l'honneur de Monsieur Rui RIBEIRO d'être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction sur 1 page.
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle de la compagnie ALLIANZ pour le compte de l'entreprise ARIANE ENVIRONNEMENT sur 2 pages.
- Certificat de compétence de « Diagnostiqueur immobilier certifié » établi pour le compte de Monsieur Rui RIBEIRO sur 1 page.

L'ensemble de ces diagnostics seront annexés au présent procès-verbal de description.

Puis nos opérations étant terminées à 9 heures 40 nous nous sommes retirés.

Lors de mes opérations, j'ai procédé à 53 prises de vue qui sont annexées à l'ensemble des exemplaires du présent procès-verbal.

Et, de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description de biens à saisir immobilièrement pour servir et valoir ce que de droit.

COUT en Euros :

Prestation n° 114.....	220,94 €
Vacation.....	75,00 €
SCT	7,67 €
<hr/>	
Sous Total H.T	303,61 €
<hr/>	
TVA à 20 %	60,72 €
Taxe Fiscale	14,89 €
Serrurier.....	150,00 €
Témoins.....	13,20 €
Géomètre.....	705,61 €
<hr/>	
Total TTC	1.248,03 €



Maître Jérôme NOCQUET
Huissier de Justice



PHOTO N° 1



PHOTO N° 2



PHOTO N° 3



PHOTO N° 4



PHOTO N° 5



PHOTO N° 6



PHOTO N° 7



PHOTO N° 8



PHOTO N° 9



PHOTO N° 10



PHOTO N° 11



PHOTO N° 12



PHOTO N° 13



PHOTO N° 14



PHOTO N° 15



PHOTO N° 16



PHOTO N° 17



PHOTO N° 18



PHOTO N° 19



PHOTO N° 20



PHOTO N° 21



PHOTO N° 22



PHOTO N° 23



PHOTO N° 24



PHOTO N° 25



PHOTO N° 26



PHOTO N° 27



PHOTO N° 28



PHOTO N° 29

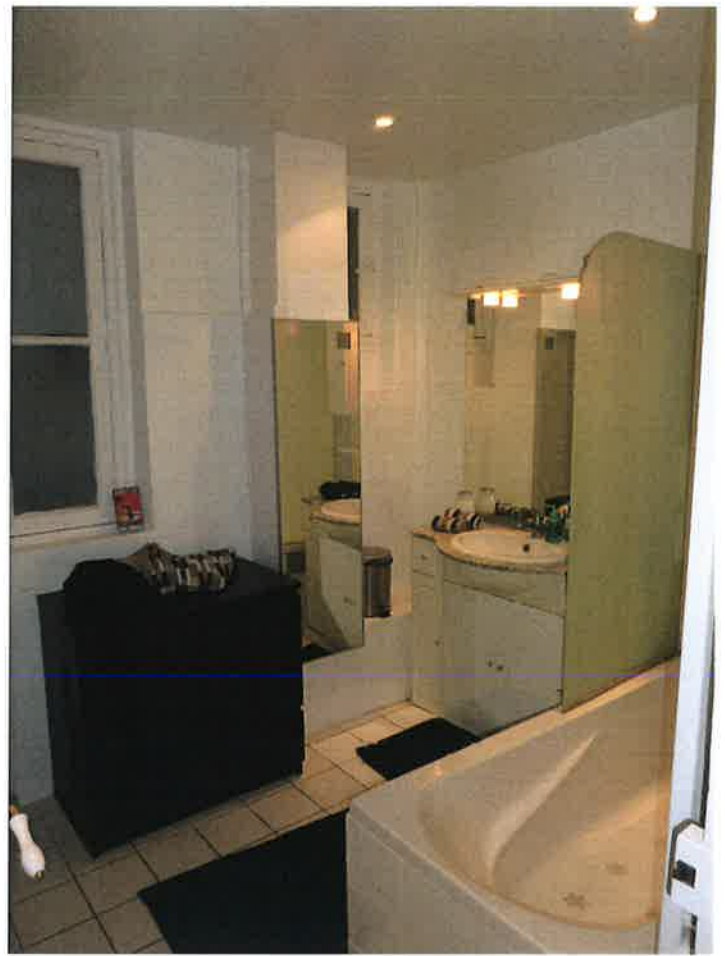


PHOTO N° 30



PHOTO N° 31



PHOTO N° 32



PHOTO N° 33



PHOTO N° 34



PHOTO N° 35



PHOTO N° 36



PHOTO N° 37



PHOTO N° 38



PHOTO N° 39



PHOTO N° 40



PHOTO N° 41



PHOTO N° 42



PHOTO N° 43



PHOTO N° 44



PHOTO N° 45



PHOTO N° 46



PHOTO N° 47



PHOTO N° 48



PHOTO N° 49



PHOTO N° 50



PHOTO N° 51



PHOTO N° 52



PHOTO N° 53